

REVUE DE PRESSE

DU LUNDI 3 AU
DIMANCHE 9 OCTOBRE 2011

1/ BIBLIOTHÈQUE, UNE PÉRIODE TRANSITOIRE.....	P1
2/ LA MUNICIPALITÉ HONORE SIX TRAVAILLEURS.....	P2
3/ DES JARDINIERS EN HERBE.....	P3
4/ DES ENGINs ADAPTÉS.....	P4
5/ LA CODAH EN VOIE D'EXTENSION.....	P5
6/ UNE PASSION, LEUR JARDIN.....	P6
7/ LOCATION, SALLE POLYVALENTE.....	P7
8/ABBÉ HÉDOUIN, UN DERNIER ADIEU.....	P8
9/ SÉCURISATION DU PASSAGE PIÉTON.....	P9
10/ LES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL HONORÉS.....	P10
11/LES MAINS VERTES RÉCOMPENSÉES.....	P11
12/CARTE COMMUNALE.....	P12
13/ CENTRE-BOURG, LE BUDGET VALIDÉ.....	P13
14/ UNE OUVERTURE VERS LA MER.....	P14
15/DIRE ET CHANTER JEAN PRÉVOST.....	P15
16/THÉÂTRE.....	P16
17/ SORTIE PÊCHE.....	P17
18/ LA BIBLIOTHÈQUE DÉMÉNAGE.....	P18



Lundi 3 octobre 2011.

SAINT-JOUIN-BRUNEVAL. La bibliothèque prépare son déménagement.

Une période transitoire

Elle devait intégrer l'espace multi-accueil qui va être créé dans l'ancienne école des garçons, mais la bibliothèque va devoir dans un premier

temps s'installer dans un local provisoire, pour laisser la place à la mairie. Une période délicate qui oblige la bibliothécaire, Annick Boige, à faire un choix.



Un long travail entrepris par Annick et Huguette

En effet, ce local, plus petit, ne pouvant accueillir les 14 000 livres, il lui a fallu, avec l'aide de Christèle, de la bibliothèque départementale, faire une sélection des ouvrages (environ 1 600) qui seront mis à la disposition des lecteurs. Le reste dormira dans les cartons jusqu'en 2013, année où le nouvel espace devrait être fonctionnel. En attendant que les employés municipaux effectuent le déménagement, que tout soit rangé, les lecteurs devront patienter jusqu'à la mi-octobre pour retrouver le chemin de la bibliothèque. Ceux-ci seront informés par Annick Boige sur l'évolution du transfert, par courrier et par affichage.

Mardi 4 octobre 2011

LA VIE EN IMAGES



SAINT-JOUIN-BRUNEVAL

La municipalité honore six travailleurs

Samedi, entouré de ses adjoints et de conseillers, le maire François Auber avait le plaisir d'accueillir les nouveaux habitants. L'occasion de souhaiter la bienvenue à ces trente familles, de leur présenter la commune et les services qui s'y rattachent, les projets en cours et les associations. Cette cérémonie conviviale a été suivie d'une remise de médailles du travail au cours de laquelle, Micheline Montville (3e adjointe) soulignait qu'elle était le symbole d'une vie de travail, une récompense à des années d'investissement. Ont été honorés de la médaille échelon argent : Christine Lepas (Dialogue) et Pascal Bachelet (Wartsila), échelon vermeil : Jean-Marie Delahaye (banque CIC), grand or : Adrienne Prévost (Legal SAS), Jean Salenne (Dresser rand). Double médaille pour Jean-Louis Lemaistre (Galli menuiserie) également président du comité des fêtes qui a reçu l'or et le grand or.

Mardi 4 octobre 2011

SAINT-JOUIN-BRUNEVAL. L'école maternelle s'est classée troisième au concours des écoles fleuries.

Des jardiniers en herbe



Les enfants sont sensibilisés à la nature

Les enfants de la maternelle ont goûté aux joies du jardinage. Des bambins qui ont la main verte puisqu'après avoir cueilli les bons légumes de leur potager, c'est une troisième place qu'ils ont récoltée au concours des écoles fleuries dans la catégorie « maternelle ». Et s'ils n'ont pu aller à la remise des récompenses à l'Hôtel du Département, c'est avec fierté qu'ils ont découvert leur diplôme assorti d'un bon d'achat d'une valeur de 120 euros qui servira à acheter des graines et des outils.

SAINT-JOUIN-BRUNEVAL. Les jeunes du centre Paul-Durand-Viel s'initient au char à voile.

Des engins adaptés

Jeudi, en présence d'Antoine Mercier du centre Paul-Vafine du Havre, le maire François Auber et son adjointe, Micheline Montville, accueillait la présidente de l'association des parents d'élèves du centre Paul-Durand-Viel, Mme Vaillant, présidente de

l'association Bric-à-Brac (les blouses roses), Mathieu Michael, directeur du centre et Brigitte Lapel, chargée d'affaires sur le marché des associations de la Caisse d'Épargne. L'occasion de remercier ceux qui ont contribué aux financements de chars à voile

aménagés. Lors de l'aménagement de la plage, la municipalité a toujours marqué son objectif : offrir l'accessibilité des structures et les activités sportives aux personnes à mobilité réduite. Ainsi, grâce aux associations des parents d'élèves et des blouses roses qui ont offert respectivement un et deux chars à voile et à un partenariat avec la municipalité, les jeunes ont pu s'initier et goûter aux joies de cette activité sportive. Si le maire espère voir à terme une flottille de douze chars, Michael Mathieu exprimait son souhait de voir durer le plus longtemps possible la collaboration avec la municipalité.

A noter, Saint-Jouin est une des rares plages de Seine-Maritime où l'on peut pratiquer ce sport, à marée basse sur le sable mais aussi sur un espace du parking à marée haute.



Un engagement commun pour ouvrir cette activité à tous

La Codah en voie d'extension

POLITIQUE. La gauche a obtenu l'arrêt de quatre projets de fusion de territoires. L'extension de la Codah reste de mise.

Seul le projet d'extension de la Codah a survécu à la réunion lundi de la Commission départementale de la coopération intercommunale. La CDCI, chargée de réfléchir au nouveau schéma départemental de coopération intercommunale proposé par le préfet, a retoqué quatre des cinq projets de fusion. « La droite ne démantèlera pas le territoire », se réjouissait hier Didier Marie. Le président PS du Département se félicitant des avancées obtenues par les élus socialistes et républicains de Seine-Maritime.

« PASSÉS EN FORCE »

Les élus de gauche avaient d'abord proposé le rejet de l'ensemble des fusions intercommunales et syndicales envisagées. Mais, cet amendement devant emporter l'adhésion des deux tiers des membres, n'a pas été voté par les élus de droite. Ces derniers préférant au final maintenir le projet de fusion de la Codah avec les communautés de communes voisines des cantons de Criquetot-l'Esneval et de Saint-Romain-de-Colbosc.

« Les élus de droite sont passés en force, regrette Didier Marie. Ils n'ont pas, contrairement à leurs engagements, en particulier

celui du président de l'association des maires, tenu compte de l'avis des élus de la communauté de communes de Saint-Romain-de-Colbosc, majoritairement hostiles au rapprochement. » « Rien ne motive le maintien contre vents et marées du regroupement de ces territoires », jugent également les élus communistes siégeant à la CDCI.

« SOUS CONDITIONS »

Pour Denis Merville, président de l'association de maires du département, maire de Sainneville-sur-Seine, dans le canton de Saint-Romain, un non en bloc signifiait « une remise en cause politique de l'ensemble de la réforme territoriale votée par les députés. Une alternative trop brutale à l'égard notamment de la Codah avec qui nous travaillons au quotidien... »

S'il maintient aujourd'hui « qu'il faut prendre en compte l'avis des maires », il veut, en donnant son accord sur ce nouveau périmètre « et seulement sur le périmètre », jugé « pertinent », « ouvrir des négociations autour des statuts, des compétences et d'une représentation plus importante pour Saint-Romain... »

Un « oui sous conditions », avant

une nouvelle délibération de la CDCI d'ici le 31 décembre. « Cette fois, avec un vote à la majorité simple » et donc la possibilité de revenir en arrière. Deux de ces trois collectivités, la Codah (31 pour, 11 contre, 4 abstentions) et le canton de Criquetot-l'Esneval (31 pour, 4 abstentions, 1 n'a pas participé au vote) ont voté pour la fusion. Saint-Romain-de-Colbosc a voté contre (21 contre, 11 pour). Sur les seize communes de ce canton, dix ont voté contre, six pour.

30 JUIN 2013

L'extension du périmètre de la Codah à 54 communes et 280 000 habitants est donc en bonne voie. Le préfet a jusqu'au 31 décembre pour arrêter ce nouveau périmètre. Il sera à nouveau soumis aux conseils municipaux pour avis définitif. Ceux-ci auront un an pour se mettre en conformité. Une période dérogatoire de six mois pourrait être accordée avant l'entrée en vigueur de ce nouveau territoire, au 30 juin 2013. S'il devait rester des récalcitrants, ils seraient, comme ce fut le cas lors des créations des communautés de communes, intégrés d'office.

MARIE-CHRISTINE URSET

SAINT-JOUIN-BRUNEVAL. La municipalité propose de mettre à leur disposition une parcelle de terrain.

Une passion : leur jardin

Samedi, l'heure des récompenses avait sonné pour les participants au concours des jardins fleuris. L'occasion pour le maire, François Auber, d'évoquer le projet du « Clos des jardiniers ». La municipalité souhaite en effet mettre à disposition des administrés la parcelle communale située près de l'ancienne léproserie, bâtiment appelé à être réhabilité en logements.

En 2012, la commune célébrera le 70^e anniversaire de l'opération Biting pour lequel est espérée la venue de chefs d'Etat, notamment le prince Charles. A cette occasion, des coquelicots, fleurs associées aux manifestations patriotiques anglaises, seront semés devant le monument. Les jardiniers sont invités à y participer. Pour cela, ils recevront un sachet de graines. Avant d'annoncer les résultats, Micheline Montville (3^e adjointe) a remercié ces mains vertes qui contri-



Les jardins reflètent souvent la personnalité de leurs propriétaires

buent à l'embellissement de la commune, soulignant qu'il était toujours difficile pour le jury de les départager, chacun y mettant son cœur.

Maisons fleuries. 1. Max Vannier ; 2. Jean-Claude Piedfort ; 3. Huguette Ollivier ; 4. Fabienne Prévost ; 5. Christine Paul ; 6. André Hanin ; 7. Annick Boige ; 8. Pla Valencia ; 9. Nadine Granval ; 10. René Levasseur ; 11. Jean Avenel ; 12. Mireille Grandor ; 13.

Annick Fouache ; 14. Micheline Legoy ; 15. Sylviane Courtier ; 16. René Chicot ; 17. Jean-Claude Gilles.

Abords de route. 1. Jean-Claude Piedfort ; 2. Annick Boige ; 3. Nadine Granval ; 4. Jean-Claude Gilles.

Potagers : 1. Christine Paul ; 2. André Hanin ; 3. Jean-Claude Maugendre ; 4. Jean-Claude Piedfort ; 5. Nadine Granval ; 6. Jean-Louis Lemaistre.

Le Havre Presse

Mercredi 3 octobre 2011

**SAINT-JOUIN-
BRUNEVAL**

Location salle polyvalente

Pour les Saint-Jouinois qui souhaitent louer la salle polyvalente, une permanence se tiendra en mairie jeudi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 45 à 16 h.

Inhumation du père Hédouin Un dernier adieu

L'inhumation du père Hédouin a eu lieu ce dernier lundi avec une messe célébrée en l'église de Saint-Jouin-Bruneval. Avec cette messe célébrée par Mgr Guyard, toute la paroisse se réunissait pour un dernier adieu. Pour l'abbé René Hédouin, la convivialité, le vivre ensemble, la fraternité étaient le premier pas vers l'évangélisation. Ainsi, chacun a pu réciter cette prière qu'il demandait de lire : « *Vierge Sainte, au milieu de vos jours glorieux, n'oubliez pas les tristesses de la terre... Jetez un regard de bonté sur ceux qui sont dans la souffrance, qui luttent contre les difficultés de la vie et qui ne cessent de tremper leurs lèvres aux amertumes de cette vie... Ayez pitié de ceux qui s'aimaient et qui ont été séparés ! Ayez pitié de l'isolement du cœur ! Ayez pitié de la faiblesse de notre foi ! Ayez pitié des objets de notre tendresse ! Ayez pitié de ceux qui pleurent, de ceux qui prient, de*



L'église était comble pour la messe célébrée pour le père Hédouin

ceux qui tremblent ! Donnez à tous l'espérance et la paix ! Ainsi soit-il ».

Prêtre depuis 1947

Né un 21 août 1922 à Rouen, René Hédouin, fils d'Émile Hédouin et de Lucienne Lefebvre, poursuit un cycle scolaire en primaire de 1928 à 1933 et en secondaire de 1933 à 1940. Il entre à l'école de théologie de 1940 à 1947. René Hédouin est ordonné prêtre le 1^{er} juillet 1947. Ce sera alors un long parcours comme vicaire à Notre-Dame-de-l'Assomption de Sotteville-lès-Rouen, de 1947 à 1965, des postes de curé au Havre à l'église Sainte-Cécile, de 1965 à 1970, au Sacré-Cœur, de 1970 à 1980, à Saint-Michel, de 1980 à 1983. René Hédouin devient chancelier de l'évêché du Havre, de 1983 à 1986, puis vicaire général et chancelier de l'évêché du diocèse du Havre, de 1986 à 1990. Il est encore curé de Sainte-Marie, de 1990 à 1995. Il arrive à Saint-Jouin-Bruneval en 1995 comme curé jusqu'en 1999. Prêtre retraité à cette date, René Hédouin devient coopérateur de la paroisse Saint-Gabriel-Cap-de-Caux en 1999. Hospitalisé cet été pendant six semaines, puis à domicile début août, René Hédouin avait retrouvé des forces pendant une quinzaine de jours, allant jusqu'à Lourdes pendant une petite semaine, confiait récemment Véronique Duparc. L'abbé Hédouin est décédé le 30 septembre à l'âge de 89 ans.



L'abbé René Hédouin lors de la messe de Noël en décembre dernier à Saint-Jouin-Bruneval

Grand-Hameau

Sécurisation du passage piéton



Dos-d'âne au Grand-Hameau et vitesse limitée à 30 km/h

Dans le cadre du réaménagement de la traversée du Grand-Hameau, décidé par la municipalité — limitation à 50 km/h, arrêt de car sécurisé, secteur piétonnier avec barrière — un nouvel élément est venu s'insérer ce dernier lundi : la pose d'un dos-d'âne par les agents municipaux.

« Nous avons en stock le dos-

d'âne, donc nous avons rien déboursé. Cependant, son prix s'élève à 1.930 euros HT », a indiqué Michel Loisel qui supervisait la mise en place.

Les ralentisseurs sont posés devant le passage piéton, marqué d'un panneau de limitation à 30 km/h.

Vendredi 7 octobre 2011

Les médaillés du travail honorés



Les médaillés du travail entourés par l'équipe municipale

Trois médaillés du travail étaient présents samedi dernier, et ont reçu de la part des élus toutes les félicitations à attendre.

L'adjointe Micheline Monville le soulignait : « Ces médailles sont données avec l'accord du préfet et du maire, François Auber ». Revenant sur la valeur travail, Micheline Monville rappelait le rôle de la formation, de l'épanouisse-

ment personnel dans le travail et des compétences à transmettre. Elle regrettait la disparition de ce dernier point. L'adjointe concluait sur la volonté des femmes d'entrer dans le monde du travail.

Jean-Louis Delahaye a reçu la médaille de vermeil, Jean-Louis Lemaitre a été honoré or et grand or. Enfin, Jean Salenne a obtenu la médaille grand or.

SAINT-JOUIN-BRUNEVAL

Concours des maisons fleuries

Les mains vertes récompensées



Les lauréats du concours 2011

Les amateurs de fleurs et spécialistes de jardin potager avaient rendez-vous à la salle polyvalente samedi dernier. Le jury du concours des maisons fleuries, qui était passé en juillet, a donc donné son verdict. À cette époque de l'été, le pluie avait remplacé le sec des premiers mois. L'adjointe Micheline Monville prévenait : « Ne soyez pas déçus si vous avez perdu des places par rapport à 2010 ».

Coquelicots

Les mains vertes et l'ensemble

des habitants auront une belle surprise pour la commémoration de Biting en 2012. Le maire François Auber l'annonçait, avant que les récompenses ne soient distribuées : « Chacun pourra planter des coquelicots dans son jardin pour annoncer ces commémorations ». Il s'agit du symbole des combattants britanniques tombés durant la Grande Guerre sur le sol français.

L'édile accueillait aussi les nouveaux arrivants, une trentaine cette année. Il saluait l'arrivé du nouvel épicier, Christophe Duchateau.

Côté résultats, en abord de route, Jean-Claude Piedfort arrivait en tête, suivi d'Annick Boige, de Nadine Grandval et Jean-Claude Gilles. Pour le potager, six personnes : Christine Paul se positionnait première, puis André Anin et Jean-Claude Maugendre. Dans la catégorie des maisons fleuries, il y eut dix-sept participants. Max Vannier se retrouvait premier, puis de nouveau Jean-Claude Piedfort et ses 300 pieds de rosiers. Enfin, Huguette Ollivier arrivait en troisième place.

Vendredi 7 octobre 2011

CARTE INTERCOMMUNALE

La CDCI entérine une seule création

La Commission départementale de coopération intercommunale de la Seine-Maritime s'est prononcée lundi pour la seule constitution d'une grande agglomération autour du Havre avec la fusion de la Codah avec les communautés de communes de Criquetot-l'Esneval et de Saint-Romain-de-Colbosc. Cette dernière avait pourtant émis un avis défavorable à son intégration à l'agglomération du Havre. Les autres propositions du Schéma proposé par le préfet Rémi Caron ont été rejetées.

L'élargissement de la communauté d'agglomération de Dieppe-Maritime, la constitution de deux

grandes communautés dans le pays de Bray autour de Neufchâtel d'une part et entre Forges-les-Eaux et Gournay d'autre part, ainsi que la fusion des com-com des Portes Nord-Ouest de Rouen avec le Moulin d'Écalles ont été écartés à l'unanimité de la CDCI.

En revanche, le projet de la pointe de Caux a été adopté par une courte majorité des deux-tiers des cinquante-cinq membres (majorité qualifiée requise), l'amendement de retrait présenté par le socialiste Frédéric Sanchez et le communiste Sébastien Jumel, ayant été rejeté à 2 voix près.

Cette carte de l'intercommunalité seinomarine ne sera arrêtée qu'au 31 décembre 2011 au plus tard. D'ici là des aménagements peuvent intervenir à la condition qu'ils n'affaiblissent pas une communauté sauf si celle-ci décidait de se saborder, soit en se rattachant à une autre soit en se dispersant vers d'autres. Dans tous les cas, il faudra que la CDCI se prononce à nouveau, toujours à la majorité des deux-tiers.

Si des élus classés à droite ont demandé le rejet des fusions du nord et de l'est du département, ceux de gauche considèrent que le verre est à moitié plein. Didier

Marie, président des élus socialistes et du Conseil général, y a vu « *d'une part l'hostilité à se voir imposer des fusions non choisies, et d'autre part la critique d'une démarche précipitée, sans concertation et sans éléments techniques et financiers suffisants.* » En revanche, la fusion de la Codah avec les communautés de communes voisines est considérée comme « *un passage en force* » contre l'avis des élus de la communauté de communes de St-Romain-de-Colbosc, majoritairement hostiles au rapprochement ».

Vendredi 7 octobre 2011

SAINT-JOUIN-BRUNEVAL

Au conseil municipal

Centre-bourg : le budget validé

Le projet pour lequel l'équipe municipale s'était engagée en 2008 a été validé l'autre jeudi en préambule du conseil municipal. Cinq axes vont être engagés pour restructurer le centre-bourg : réhabilitation des bâtiments existants et transformation d'un logement communal en mairie et poste, transformation d'une ancienne école en salle multi-activités. Les quatre autres engagements sont la requalification des espaces publics du centre-bourg, la création d'une chaufferie et d'un réseau de chaleur, d'une halle pour un petit marché extérieur et la construction d'un bâtiment de réserve et stockage des points froids pour la cantine scolaire.

Seuls les retours de subventions auprès de l'ADEME, du Fisac, de l'État, l'Europe ou toute autre institution détermineront l'enveloppe des emprunts et la réalisation du projet global. En fonction, certains points pourraient être revus à la baisse.

Des simulations ont été faites, expliquait le premier adjoint Aurélien Paul. Le projet se situe



Le conseil municipal a voté à l'unanimité le projet de restructuration du centre-bourg : autorisation de passation de marchés publics et recherche de subventions

actuellement à un peu plus de trois millions, incluant les frais d'honoraires et une option d'éclairage public. « Mais, pas d'augmentation d'impôt pour autant », rassurait

l'élu.

Ce projet devrait transformer durablement l'aspect du village et son attrait aussi bien touristique qu'économique.

Centre Durand-Viel

Une ouverture vers la mer

Le directeur du centre Durand-Viel, Michaël Mathieu, était à Saint-Jouin Plage l'autre jeudi, dans le cadre d'un partenariat avec la municipalité saint-jouinaise. Une étape de plus pour cette association des paralysés de France qui s'ouvre vers la mer et les sports nautiques. Le rôle et l'intervention des associations des parents d'élèves du centre de l'association Bric-à-Brac du Havre ont été majeurs.

Trois chars à voile viennent de rejoindre les équipements du centre Durand-Viel. Un projet qui atteint son but et qui a commencé voilà deux années. Chaque association a

déboursé près de 3.000 euros pour chaque engin, Bric-à-Brac offrant deux équipements !

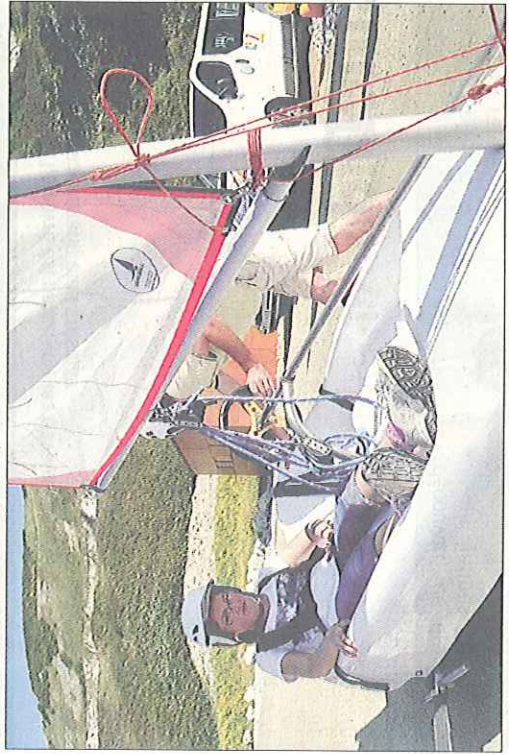
Christine Derrey, présidente des parents d'élèves, demande plus de participations pour financer ce genre de projet exceptionnel. « C'est un financement de plusieurs années d'action ». L'association s'occupe également des cadeaux de Noël, des sorties et d'autres animations. « On est allé voir le directeur pour lui dire qu'on avait des fonds, c'est ce qui a fait le projet », ajoutait Christine Derrey.

L'association Bric-à-Brac, qui récolte beaucoup de choses, repré-

sentée par sa présidente Chantal Vaillant, œuvre au profit des handicapés depuis plus de cinquante ans. Cet apport de 6.000 euros servira également aux APF de Biéville, au Havre. Chacun pourra venir profiter des équipements à Saint-Jouin, poursuivait la présidente. La municipalité de Saint-Jouin se félicitait de l'ouverture de ses structures, d'autant que le centre Paul-Vatine prendra à sa charge le matériel sur place, pour le stocker, l'entretenir. Le maire François Auber remerciait ceux qui ont contribué à acheter le matériel. Mais, c'est aussi toute la population saint-jouinaise qui pourra bénéficier des chars : les jeunes entre 10 et 15 ans auront un accès gratuit, les écoles sur demande, et pour les autres des cours encadrés à hauteur de 8 à 16 euros l'heure et demie.



Des partenariats qui ouvrent à l'utilisation de trois chars à voile sur la plage de Saint-Jouin



Les élèves du centre Durand-Viel ont essayé malgré le peu de vent...

Le journal de Culquetot

Vendredi 7 octobre 2011

SAINT-JOUIN-BRUNEVAL

DIRE ET CHANTER JEAN PRÉVOST

Vendredi 14 octobre, à 20 h 30 - Salle polyvalente

Enfant du pays de Caux, humaniste généreux et constructif, Jean Prévost paya de sa vie son engagement à vouloir accorder sa pensée, ses écrits et ses actes. Il est le seul écrivain français de renom mort, les armes à la main à 43 ans, le 1^{er} août 1944, en tentant de sortir du Vercors encerclé dont il était un des chefs de la Résistance sous le nom de Capitaine Goderville.

Ce surdoué des lettres françaises laisse une œuvre d'écrivain et de journaliste florissante mais inachevée. Longtemps oublié, Jean Prévost renaît de ses cendres et on redécouvre aujourd'hui la fécondité et la formidable pertinence de «l'esprit le plus prodigieusement libre de l'entre-deux-guerres» comme le dit justement son biographe Jérôme Garcin.

Professeur de lettres pendant 25 ans au lycée Jean Prévost à Montivilliers, Gérard Paul a mis en musique et en chansons des poèmes de Prévost écrits pour la plupart au Havre et dans le Vercors. Accompagné par sa très talentueuse et inspirée musicienne Chantal Privault au piano et à l'accordéon, il redonne la parole et la vie au poète, au penseur, à l'amoureux de vivre à en mourir

le journal de Cuiquetot

Vendredi 7 octobre 2011

THÉÂTRE

Le comité des fêtes organise une soirée théâtre-repas avec Les Farfadets d'Écrainville, le samedi 8 octobre, à 20 h à la salle polyvalente.

Tarif : Adulte : 18 € tout compris.

Règlement à la réservation (limité à 100 places)

S'adresser à M. Levasseur : 22, rue des Cèllets - Saint-Jouin-Bruneval : 06 77 10 14 31.

le journal de Cuquetot

Vendredi 7 octobre 2011

SORTIE PÊCHE

L'APPLA organise une sortie pêche, spéciale dorade, le samedi 8 octobre après-midi, à Saint-Jouin-Plage
Contact : M. Dragon : 02 35 20 71 75

Vendredi 7 octobre 2011

MÉDAILLES DU TRAVAIL ET ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS



Les nouveaux habitants étaient également reçus par la municipalité. M. le maire leur souhaita la bienvenue et leur présenta les divers services et associations proposés dans la commune. Ce fut l'occasion également pour les élus d'honorer quelques Saint-Jouinais et leur remettre la médaille du travail :

Médaille échelon argent : Christine Lepas, Pascal Bachelet. Échelon vermeil : Jean-Marie Delahaye. Grand or : Adrienne Prévost, Jean Salenne. Double médaille pour Jean-Louis Lemaistre qui a reçu l'or et le grand or.

Vendredi 7 octobre 2011

LES LAURÉATS DU CONCOURS DES JARDINS FLEURIS



La municipalité a remis, samedi dernier, les récompenses aux lauréats du concours des jardins fleuris. François Auber était heureux de les recevoir et annonça que la municipalité souhaitait mettre à disposition des Saint-jouinçais la parcelle communale de terrain située près de l'ancienne léproserie. D'autre part, à l'occasion de la cérémonie anniversaire de l'opération Bitting de 2012, qui devrait voir la venue de chefs d'états, les jardiniers sont sollicités pour semer des coquelicots autour du monument.

Mme Monville, remercia les participants au concours pour leurs efforts et annonça les résultats :

Maisons fleuries :

- 1er : Max Vannier
- 2 : Jean-Claude Piedfort
- 3 : Huguette Ollivier
- 4 : Fabienne Prévost
- 5 : Christine Paul

- 6 : André Hanin
- 7 : Annick Boige
- 8 : Pia Valencia
- 9 : Nadine Granval
- 10 : René Levasseur
- 11 : Jean Avenel
- 12 : Mireille Graindor
- 13 : Annick Fouache
- 14 : Micheline Legoy
- 15 : Sylviane Courtier
- 16 : René Chicot
- 17 : Jean-Claude Gilles

Abords de route :

- 1 : Jean-Claude Piedfort
- 2 : Annick Boige
- 3 : Nadine Granval
- 4 : Jean-Claude Gilles

Potagers :

- 1 : Christine Paul
- 2 : André Hanin
- 3 : Jean-Claude Maugendre
- 4 : Jean-Claude Piedfort
- 5 : Nadine Granval
- 6 : Jean-Louis Lemaistre.

ET AUSSI

Conseil au complet

Dimanche 2 octobre - Tancarville. Dès le premier tour des élections municipales complémentaires, sept conseillers municipaux ont été élus suite à des démissions. Ils sont issus de la liste « Tancarville gérée, Tancarville relevée ».

La bibliothèque déménage

Lundi 3 octobre - Saint-Jouin-Bruneval. La nouvelle bibliothèque intégrera son nouvel espace, dans l'ancienne école des garçons en 2013. En attendant, elle prend place dans un local provisoire, pour laisser la place à la mairie.

Cannabis : seize interpellations

Vendredi 7 octobre - Le Havre. Trente personnes entendues, seize gardées à vue et neuf poursuivies en correctionnelle : c'est le bilan de la brigade des stupéfiants du commissariat central du Havre à l'issue d'investigations débutées en janvier autour d'un trafic de cannabis. Environ 7 kg de drogue ont été retrouvés chez un suspect, qui aurait reconnu l'écoulement d'une cinquantaine de kilos.

Pompiers accusés d'agressions

Vendredi 7 octobre - Haute-Normandie. L'affaire est partie d'une plainte déposée il y a plus d'une semaine par une jeune femme pompier. Quatre professionnels (de 42 à 26 ans) volontaires de la caserne de Pont-Audemer sont poursuivis pour violences et agressions sexuelles en réunion commises sur leur jeune collègue de 20 ans.

ni-
es
un
10,
10-
eu
i »
ite
en-
la-
me
agi
ont
uit
ie a
ha-
ra-
les.
ans
llet.